

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 août 2018

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	GUYONNET Jean Pierre	X	THION Denis	X
BOULLIER Jean Pierre	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THULLIER Philippe	X
CHEVALLIER Philippe	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X
DUBUC Gérard	X	PERONNET Mireille	X		X
GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X		X

Secrétaires de séance : *Gilbert GESSAT, Patrick BERTHON*

Philippe Thuillier demande à l’assemblée d’observer une minute de silence à la mémoire de Jean Dubus.

Philippe Thuillier informe les membres du conseil municipal de la démission de Madame Isabelle Callegari.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2018
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes Val de Sully
 - i. Conseil communautaire du 5 juin 2018
 1. Présentation de l’étude économique relative au commerce dans la communauté de communes. Une association pour le développement de l’attractivité commerciale du territoire de Sully s’est créée « Cap Val de Sully ». Une réunion est prévue à St Benoit le 5 septembre à 19h30, salle des Fêtes à St Benoit/Loire.
 2. Subventions aux associations dans le cadre de la politique de la ville (quartier du Hameau à Sully) ont été validées. Dans le cadre du Contrat de Ville, un appel à projets a été lancé début 2018, en vue de mobiliser les partenaires pour réaliser des actions spécifiques en faveur du Quartier du Hameau à Sully-sur-Loire.
 3. Adoption d’un règlement d’aides directes aux entreprises (investissement immobilier, location de terrain ou d’immeuble) suite à une convention conclue avec la Région Centre. Le Conseil communautaire a approuvé la convention à conclure avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre d’un partenariat économique.
 4. Institution d’une dotation de solidarité communautaire : Dans un souci d’équité territoriale et de solidarité communautaire, la communauté de communes a souhaité s’engager pour aider les communes membres afin de leur permettre de réaliser les investissements nécessaires à l’amélioration du cadre de vie de leurs administrés. Le montant alloué pour Germigny est de 8 293,47€.
 5. Répartition du FPIC : Le FPIC consiste à opérer un prélèvement d’une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités du bloc communal pour le reverser à des collectivités moins favorisées. il sera pris en charge à 100% par la CCVdS.
 - ii. Conseil communautaire du 3 juillet 2018
 1. Attribution fonds de concours : 12 dossiers ont été présentés dont 2 pour Germigny (parvis de la mairie 4 692 €, Grand Clair 8 616 €).

2. Rapport annuel 2017 relatif à l'exploitation du centre aquatique : un rapport annuel doit être transmis à l'autorité délégante afin de lui permettre d'exercer son pouvoir de contrôle. Fréquentation importante au mois d'août.
 3. Validation des attributions de compensation des communes (49 607€ pour Germigny), en rapport aux charges transférées suite au transfert de la compétence Petite enfance, Enfance et Jeunesse.
 4. Subventions attribuées aux associations : 10 000 € pour les Heures Historiques de Sully et 10 000 € pour la fête de la Sange à Sully.
- Syndicat des eaux : Monsieur Denis Thion présente les points abordés à la réunion du 20 juillet dernier.
 - i. Mise en place du prélèvement automatique à partir de janvier 2019. Les administrés seront avertis par courrier des démarches à effectuer. Possibilité d'avoir des informations via le site internet du SEA.
 - ii. Etude patrimoniale du réseau d'eau potable : Le coût de l'opération s'élève à 44000 € et peut être subventionnée par l'agence de l'eau. Un appel d'offres a été ouvert : 9 entreprises ont répondu. Estimation des travaux 145 000 €. L'entreprise G2C Environnement a été retenue pour un montant de 126 000 €.
 - iii. Relève des consommations et pose de compteurs : 87 compteurs radio ont été recensés hors service. 61% des compteurs ont été posés à Germigny. Il en reste 140 à poser.
 - iv. Recherche CVM sur le réseau : Des prélèvements ont été réalisés dans le but de rechercher les concentrations de Chlorure de Vinyle Monomère.
 - v. Fuites sur le réseau : des fuites ont été détectés sur le réseau et seront réparées par les agents du SEA.
 - Syndicat Scolaire (réunion du 16 juillet du SIRIS) : Madame Magnin informe l'assemblée de :
 - i. Préparation de la rentrée scolaire avec le passage des 4 jours et gestion des horaires du personnel. 2 nouvelles personnes vont être recrutées pour la rentrée.
 - ii. Tarifs de la garderie sont inchangés, les tarifs de la cantine augmentent (de 3,20 € à 3,30 € le repas enfant, de 4,40 € à 4,80 € le repas adulte).
 - SIBB : les cotisations en 2019 seront payées par la Communauté de Communes (mais le montant sera retiré de l'attribution de compensation versée aux communes).
 - Smart village : Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a participé à des ateliers sur : internet Haut Débit, le co-working, Beneylu School, une solution numérique pour l'autonomie (équivalent système de présence verte).
 - Sictom: Mireille Peronnet informe de la mise à disposition des rapports d'activité 2017. Déchetterie : le tonnage a augmenté. Possibilité de broyage des végétaux au domicile des administrés avec un cout de 15 € de l'heure une fois par an (à partir d'1m3). Les dernières réunions du Sictom ont été perturbées par des personnes extérieures (association ADUS) et la présence de la gendarmerie est nécessaire à chaque fois. Syctom : bilan sur le plan régional de prévention et gestion des déchets.
 - Commission enfance et jeunesse : Mireille Peronnet relate les différentes visites des lieux communautaires concernant la petite enfance (crèche, centre de loisirs ...).
 - CAUE : Mireille Peronnet note que la plupart des communes présente à l'assemblée générale, sollicite le conseil des architectes.
 - Réunion avec la CCI pour évoquer l'éventuel achat du restaurant chez TOF. Une délibération est prise pour entamer les démarches (délibération 2018-26).

4. Projets en cours :

- Aménagements de sécurité : Les travaux ont été reportés en raison de délai administratif et de la météo et ont démarré le 27 août. Le 12 septembre, un rendez-vous avec l'architecte des

bâtiments de France a lieu pour envisager les futurs aménagements des carrefours, RD60 et Route de St Martin d'abbat, RD 60/ rue du Moulin et des abords de l'oratoire.

- Internet Haut Débit : La licence à été validée par l'ARCEP. Une réunion avec le Département, WeAccess et ENEDIS est prévue le 31 août pour lancer le projet (incluant l'enfouissement de la ligne Haute Tension).
- Les travaux du Parvis mairie, piste piétons/cycle, jeux Grand Clair, curage fossés sont terminés. La piste de vélo cross est prévue courant septembre.
- Logement communal : l'escalier et les radiateurs sont démontés. La cheminée, plafond – cloisons – sol sont démolis. Deux devis pour le sablage et remise en peinture des radiateurs ont été reçus pour un montant quasi équivalent.
- Vidéo-protection : l'installation des caméras est faite. La mise en service est prévue en septembre.
- Signalisation locale : Les panneaux sont commandés suite à la validation par la commission travaux en juin.
- Diagnostic éclairage : Les travaux ont été réalisés en coordination avec la commune de St Benoît sur Loire. La commune est en attente de la subvention attribuée par l'ADEME pour un montant de 1246 €. (Délibération 2018-25)

5. PLU :

- Délibération 2018-23 pour l'arrêt du projet du PLU et du périmètre des abords (délib 2018-24) de l'oratoire. Les propriétaires des parcelles concernées par les emplacements réservés seront avertis par courrier pour leur permettre de participer à l'enquête publique.

6. Délibérations :

- Réorganisation des Commissions communales et délégués extérieurs (délibération 2018-27):
 - Siris: Mme I. Callegari sera remplacé par Mr JP Guyonnet
 - SEA: Mr J. Dubus sera remplacé par Mr P. Berthon.
 - CCAS: Mr J. Dubus sera remplacé par Mr Y.Voise
 - Commission des Finances: Mr J. Dubus sera remplacé par Mme A. Scheepers
 - Commission Communication: Mr J. Dubus sera remplacé Mr JP Guyonnet
- Les tarifs 2019 ont été votés (délibération 2018-28).

7. Divers :

- Cimetière: Une demande de la famille Lacarrière a été reçue pour un échange de concession afin que Mr Lacarrière soit désormais dans l'ancien cimetière. Un accord est donné par le bureau municipal en spécifiant que les frais engendrés par les travaux sont à la charge de la famille.
- Week-end du 11 novembre : le calendrier est arrêté. Un appel aux bonnes volontés est lancé pour aider à l'organisation.
- Comice agricole Val de Sully à Sully sur Loire est prévu le 10-11 août 2019 : création d'une association pour la gestion. Le programme n'est pas encore arrêté et l'implication des communes reste à définir. Une réunion d'information est programmée le 5 octobre à 20h à Sully sur Loire.
- Amicale des Pompiers demande le prêt de la salle des fêtes le 9 ou 15 décembre 2018 pour la Sainte Barbe.
- Plaque de rue : la plaque du chemin des manteaux n'est plus fixée. A revoir pour y remédier.
- Eclairage autour de l'église : une partie de l'éclairage fonctionne à nouveau, Monsieur le Maire est en attente de l'entreprise Irali pour remettre en état le reste des luminaires ne fonctionnant pas.

La séance est levée à 20 h 32

CM20180829